



AVIS DE COURSE - NOTICE OF RACE

52^{ème} Championnat du Monde des Tempest
52nd Tempest World Championship

Club Nautique de Saint-Raphaël

26 août au 1^{er} septembre 2017 – 26th AUGUST to 1st september 2017



DATES

Le 52^{ème} Championnat du Monde de la série Internationale des Tempest se déroulera du Samedi 26 Août au Vendredi 1^{er} Septembre 2017 à Saint-Raphaël.

AUTORITE ORGANISATRICE

Le 52^{ème} Championnat du Monde de la série Internationale des Tempest est organisé par la Fédération Française de Voile (FFVoile) en coordination avec le Club Nautique de Saint-Raphaël (CNSR), l'Association Française des Tempest (AFT) et l'International Tempest Association. (ITA).

1. REGLES

La régata sera régie par :

- a) Les Règles de Course à la Voile, (RCV 2017-2020).
- b) Les règlements de la FFVoile, incluant les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers.
- c) Les règles de Classe de la série Internationale des Tempest (ITA) et les règlements du Championnat du Monde des Tempest. (à l'exception des changements apportés par cet avis de course et les instructions de course).
- d) En cas de conflit de traduction, le texte Anglais prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- a) La régata est ouverte à tous les bateaux membres d'une Association National des Tempest ou de l'Association Internationale des Tempest.
- b) Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en ligne sur le site <http://www.cnsr.fr> ou <http://www.tempestworlds.com> accompagné des frais d'inscription requis en euros par paiement sécurisé en carte bancaire ou bien par virement en précisant votre nom et numéro de voile, sur le compte bancaire:

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1027 8079 1300 0337 8084 074

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner)

CLUB NAUTIQUE DE ST RAPHAEL

26 place du club nautique

83700 ST RAPHAEL

Domiciliation (Bank Address)

CCM SAINT RAPHAEL

Le palais de la mer - 139 quai Albert 1^{ER} – FR-83700 ST RAPHAEL

- c) Les concurrents doivent présenter au moment de leur inscription :
 - le certificat de mesurage ou le « measurement form » du bateau,
 - l'autorisation de port de publicité si nécessaire,
 - Pour les membres de l'équipage résidant en France une licence FFVoile Compétition valide et si

DATES

The 52nd International Tempest World Championship will take place from Saturday 26th August 2017 to Friday 1st September 2017 at Saint-Raphaël on French Riviera

ORGANIZING AUTHORITY

The 52nd International Tempest World Championship is organised by the Fédération Française de Voile (FFVoile) in coordination with the Club Nautique de Saint-Raphaël (CNSR), the French Tempest Association (AFT) and the International Tempest Association. (ITA)

1. RULES

The event will be governed by :

- a) Rules as defined in Racing Rules of Sailing (RRS 2017-2020)
- b) FFVoile regulations including national prescriptions applicable to foreign competitors.
- c) International Tempest Class (ITA) rules and World Championship rules. (Except changes made by this Notice of Race and the Sailing Instructions).
- d) In case of conflicts between languages, the English text will take precedence.

2. ADVERTISING

In accordance with ISAF Regulation 20 (Advertising Code) as modified by the Advertising regulation of the FFVoile, boats may be required to display the advertisement supplied by the organizing authority.

3. ELIGIBILITY AND ENTRY

- a) The regatta is open to all Tempest members of a National Tempest Association or the International Tempest Association.
- b) Eligible boats may enter by completing the entry form on <http://www.cnsr.fr> or <http://www.tempestworlds.com> with the required fees paid by secure credit card or paid in Euros by bank transfer to Bank account :

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1027 8079 1300 0337 8084 074

BIC (Bank Identifier Code)

CMCIFR2A

Titulaire du compte (Account Owner)

CLUB NAUTIQUE DE ST RAPHAEL

26 place du club nautique

83700 ST RAPHAEL

Domiciliation (Bank Address)

CCM SAINT RAPHAEL

Le palais de la mer - 139 Quai Albert 1^{ER} – FR-83700 ST RAPHAEL

- c) Competitors must present at registration :
 - the measurement certificate or measurement form of the boat,
 - a valid authorization to display advertisement on boat, if any,
 - For crew and helm living in France a valid Competition FFVoile's license and if

besoin accompagnée d'une autorisation parentale et d'une fiche de surclassement dûment complétée pour les mineurs. Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

4. DROITS À PAYER

Les frais sont de **350 € par bateau** (280 € pour les équipages dont les deux membres ont moins de 25 ans) pour les dossiers d'inscription complets reçus avant le 15 août 2017 (comprenant le grutage, le parking de la remorque et de la voiture, la place au port, les régates, les cadeaux souvenirs du championnat, les cocktails d'accueil et de remise des prix, ainsi que **deux** places pour le dîner de Gala Marina Best Western du Mercredi soir 30 août 2017.)

Des repas supplémentaires pour le dîner de gala du mercredi soir 30 août 2017 pourront être réservés au moment de votre inscription en ligne au tarif de 26€ par participants.

En cas de désistement, les coureurs ne seront remboursés qu'en cas de force majeure, après décision de l'Autorité Organisatrice.

Les inscriptions tardives seront acceptées après le 15 août avec une pénalité de 60 €.

5. PROGRAMME

a) INSCRIPTION, JAUGE : Les inscriptions devront être finalisées au secrétariat après les inspections et contrôles de jauge,

- Samedi 26 août de 14H00 à 18H00 : Jauge et confirmation des inscriptions.

- Dimanche 27 août de 9H00 à 12H30 : Jauge et confirmation des inscriptions.

b) GRUTAGE : Le grutage sera effectué avec la grue du CNSR,

- Samedi 26 août de 14H00 à 18H00

- Dimanche 27 août de 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 17H00.

Tous les bateaux devront être à l'eau avant 17H00 le Dimanche 27 août 2017.

Limitation de sortie de l'eau : les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau entre le 27 Août à 17h et la fin de la dernière course de la régata, sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du Comité de Course.

c) REGATE D'ENTRAINEMENT : Le 1^{er} signal d'avertissement de la régata d'entraînement aura lieu Dimanche 27 août à 14H30.

d) PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

- Dimanche 27 août à 18H45 Cérémonie d'ouverture du Championnat du Monde.

Un maximum de 9 courses est prévu avec le programme suivant :

- Lundi 28 août, deux courses, le 1^{er} signal d'avertissement sera à 13H30

- Mardi 29 août, courses à suivre

- Mercredi 30 août, courses à suivre

Repas officiel des équipages à 19h30 au Marina Best Western

- Jeudi 31 août, courses à suivre

- Vendredi 1^{er} septembre, courses à suivre

Aucun départ ne pourra être lancé après **15h00** le 1^{er} septembre 2017.

18H30 : proclamation des résultats et remise des prix.

e) CHANGEMENT ET AVIS

Tous les changements et nouveaux horaires seront annoncés sur le tableau officiel.

Tout changement de l'horaire du signal d'avertissement sera annoncé au tableau officiel la veille avant 19H00.

En fonction des conditions météorologique et de vent, à l'exception du premier jour, trois courses pourront être courues en un jour si le comité le juge nécessaire pour réaliser le programme des courses.

necessary a parents' permission for young sailors under 18, including properly filled upgrading form. Foreign competitors without a French licence must prove their membership of a National Authority member of ISAF.

4. ENTRY FEES

*The entry fee is **350 € per boat** (280 € when both sailors are under 25) for complete entry received by 15th August 2017 (Include craning, Trailer and car parking, mooring in the marina, regattas, Commemorative gifts, welcome and prize giving cocktails, and **two** entries for the official dinner Marina Best Western on Wenesday 30th august 2017.)*

Extra dinner ticket for Wenesday 30th official diner may be reserved upon entry at price of 26 € per quest.

In case of cancellation, competitors may be refunded only in the event of force majeure, at the organizing committee's discretion.

Late entries will be accepted after 15th August 2017 with 60 € penalty on top of ordinary entry fees.

5. SCHEDULE

a) REGISTRATION, MEASUREMENT : Registration has to be finalized at the secretary office after measurements checks,

- Saturday 26th August from 2.00pm to 6.00pm, Entry confirmation, measurement.

- Sunday 27th August from 9.00am to 12.30pm, Entry confirmation, measurement.

b) CRANING : Craning will be done with the CNSR crane.

- Saturday 26th August from 2.00pm to 6.00pm

- Sunday 27th August from 9.00am to 12.00am and from 2.00pm to 5.00p.

All boats must be craned to the water before 5.00pm Sunday 27th August 2017.

Haul – out restriction : Boats shall not be hauled out during the regatta between August 27th at 5.00pm and the end of last race of the regatta except with prior written permission of the Race Committee and to their requirements.

c) TRAINING REGATTA: the first warning signal for the training regatta will be on Sunday 27th August at 2.30pm.

d) CHAMPIONSHIP SCHEDULE

- Sunday August 27th at 6.45pm opening Ceremony

A maximum of nine races will be sailed with the following schedule :

- Monday August 28th , two races, first warning signal at 1.30pm.

- Tuesday August 29th , races to follow

- Wednesday August 30th , races to follow

Official Competitor Dinner , 7.30pm at Marina Best Western

- Thursday August 31th , races to follow

- Friday September 1st , races to follow

No start later than **3.00pm** will be given on Friday 1st September 2017.

6.30pm : World Championship Prize Giving Ceremony.

e) NOTICE and CHANGES

Changes and further times will be announced on the notice board.

The scheduled time of the warning signal for the races will be posted by 7.00pm. of the previous day on the notice board.

Depending on weather and wind conditions and with the exception of the first day of races, a third race can be sailed on any given day if races officers think it is necessary to do so to accomplish the race schedule.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles au secrétariat à la confirmation des inscriptions.

7. LES PARCOURS

Les courses seront courues dans la baie de Saint-Raphaël. Les parcours seront définis dans les instructions de course.

8. CLASSEMENT

Le système de classement de points à minima de l'Annexe A sera appliqué

- a) Le nombre de courses prévues est de 9.
- b) Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de 4.
- c) Si 5 courses ou plus ont été validées le plus mauvais score sera retiré
- d) Si 8 ou 9 courses ont été validées les deux plus mauvais scores seront retirés
- e) Un jury international sera formé. Ses décisions seront sans appel conformément à la règle 70.5 des RCV.

9. SYSTEME DE PENALITE

Pénalités : l'annexe P est applicable.

10. TROPHÉES

Les Trophées du Championnat du Monde seront attribués aux équipages des 3 premières places, les autres Trophées ITA seront attribués selon les règles établis par l'ITA.

Les 3 premiers équipages Français recevront un prix spécial.

Cadeaux souvenirs : Des cadeaux souvenir seront offerts à chaque coureur

11. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

12. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1 500 000 €.

13. DROIT D'IMAGE

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice et les sponsors de l'épreuve à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition intitulée "Championnat du Monde des Tempest 2017", à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image et son nom sur tous matériaux liés à la dite épreuve.

6 SAILING INSTRUCTIONS

The sailing instructions will be available at the registration desk upon registration.

7 THE COURSES

Courses will be sailed in the Saint-Raphael bay. Courses will be specified in the sailing instructions.

8. SCORING

The "low point scoring system" as per Appendix A will apply.

- a) *The number of races scheduled is 9 for the Tempest World championship.*
- b) *4 races are required to be completed to constitute a series.*
- c) *When from 5 to 7 races have been completed, a boat's series score will be the total of her race scores excluding her worst score.*
- d) *When 8 to 9 races have been completed, a boat's series score will be the total of her race scores excluding her two worst scores*
- e) *An International Jury will be formed. Decisions of the Jury will be final without further right of appeal according to rule 70.5 RRS.*

9. PENALTY SYSTEM

Penalties : appendix P will apply.

10. PRIZES

World Championship Trophies will be attributed to the three first crews, the other ITA trophies will be attributed as per their own rules.

The 3 first French crews will receive a special prize.

Souvenir gifts : Commemorative gifts will be distributed to all competitors

11. DISCLAIMER OF LIABILITY

Competitors participate in the regatta entirely at their own risks. Decision to race or to continue racing is their own responsibility.

The organizing authority will not accept any liability for material damage or personal injury or death in conjunction with or prior to, during or after the regatta.

12. INSURANCE

Each foreign competitor without FFVoile license shall be insured with a valid third-party liability insurance with a minimum cover of 1 500 000 €.

13. IMAGE RIGHTS

By taking part in this race, the competitor grants the organization and the race's sponsors the right to use and show static or dynamic photos, films or TV recording and all types of images of (him or her) self during all the "International Tempest World Championship 2017". He or she also gives right to use, without royalties, their own image on all materials of such event.

14. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - *ADDITIONAL INFORMATION*

Organisation / Inscriptions :

C.N.S.R

26, place du club Nautique 83700 Saint-Raphaël

Tél. : +33/(0)4 94 95 11 66

www.cnsr.fr

www.tempestworld.com

OFFICE DU TOURISME

<https://www.esterel-cotedazur.com/>

HEBERGEMENT

L'hôtel « BEST Western **La Marina** » situé sur le port Santa Lucia offre un tarif privilégié aux concurrents du Championnat du Monde des Tempest 2017. Lors de votre réservation sur le site de l'hôtel, veuillez préciser que vous êtes concurrents pour bénéficier du tarif ci-dessous :

Tarifs hébergement **La Marina****** : 130 € la single et 150 € la double , **petit-déjeuner buffet inclus**. La taxe de séjour est à 2 € par personne.

<http://www.hotel-lamarina.fr/>

		<p>Hôtel La Marina Restaurant Quai Raphaël 30 place de La Marina - Port Santa Lucia 83700 SAINT RAPHAËL FRANCE - CÔTE D'AZUR Tel : +33 (0)4 94 95 31 31 Fax : +33 (0)4 94 82 21 46 www.hotel-lamarina.fr</p>
---	--	--

